



Keleier

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du Conseil Municipal
du 31 mars 2023

Mairie

☎ 02 98 91 08 07

Site internet :
www.ploneis.com
courriel :

mairie.ploneis@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :

**Lundi, mercredi,
jeudi et vendredi**

9 h - 12 h
13 h 30 - 17 h

Mardi et samedi
9 h - 12 h

Permanences du maire et des adjoints :

Christian CORROLLER
Maire
sur rendez-vous

André LAUDEN
Adjoint à
l'urbanisme, au PLU,
à la voirie, aux travaux et à la
gestion du patrimoine
sur rendez-vous

Christine FLOCHLAY
Adjointe à l'administration
générale, à la vie associative
et à la jeunesse
sur rendez-vous

Stéphane BARRÉ
Adjoint aux affaires scolaires
et au numérique
sur rendez-vous

Marine LE BRIS
Adjointe aux affaires sociales
et à la communication
sur rendez-vous

Vincent LE GUILLOU
Adjoint à la vie citoyenne
et animation
sur rendez-vous

EXONÉRATION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LES SERRES

Le conseil municipal décide de l'exonération totale de la taxe d'aménagement (part communale) sur les serres dont la superficie est inférieure à 20 m².

BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE

Le Budget s'équilibre comme suit :
Fonctionnement : **1 891 149,10 €**
Investissement : **1 223 519,27 €**

BUDGET PRIMITIF 2023 - LOT. PAUL VERLAINE

Le Budget s'équilibre comme suit :
Fonctionnement : **42 774,55 €**
Investissement : **9 819,39 €**

DÉNOMINATION DE VOIE – DOMAINE DE KERVEUR III

Le Conseil Municipal valide la décision de la commission « Communication » qui a proposé la dénomination suivante : **Rue Claude Dervenn.**

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE 2023

Le séjour aura lieu cette année à l'Île Tudy du 26 au 29 juin 2023.

Le plan de financement est établi comme suit :

- participation de l'APE : 70 €
- participation des familles : 85,10 €
- participation de la commune : 60 € soit 2 040 €.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE 2023

Le conseil municipal retient l'offre de la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire pour une ligne de trésorerie de 300 000 € sur 12 mois.

VOTE DES TAUX 2023

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 37,27 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 42,96 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 16,90 %

Le procès verbal ainsi que les délibérations de cette séance sont consultables en mairie ou sur le site de la commune www.ploneis.com (rubrique : mairie/compte-rendu)

INFORMATIONS FINANCIERES

Compte tenu du contexte particulier de cette année 2023, il a paru utile d'expliquer les choix qui ont conduit à l'élaboration du budget Primitif voté par le conseil municipal.

VOTE DES TAUX 2023

Rappel :

- La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée en totalité pour tous les foyers.
- Elle est maintenue sur les résidences secondaires. Plonéis n'étant pas une commune touristique, elle est peu concernée par cette taxe.

Contraintes budgétaires 2023 :

- **Forte augmentation du coût de l'énergie.** Comme la plupart des communes du Finistère, Plonéis a adhéré au groupement de commande du SDEF (Syndicat d'Energie du Finistère), qui a, dans ce cadre, géré le renouvellement du contrat d'approvisionnement de l'électricité et celui du gaz naturel l'an passé. L'estimation de la facture d'énergie pour la commune en 2023, communiquée par le SDEF, se traduit par une hausse de l'ordre de 175 000 €, + 208 %, d'un budget à l'autre.

Des mesures d'économie d'énergie ont été prises (réduction de l'éclairage public, températures limitées à 19° dans les bâtiments municipaux). Néanmoins le résultat ne sera pas sans doute aussi favorable qu'espéré, car il s'avère que le réglage des chaufferies se révèle compliqué à maîtriser pour respecter l'objectif des 19°. Des dépassements ont pu être observés dans plusieurs endroits.

Quant à l'éclairage, tous les utilisateurs, y compris certaines associations, n'ont pas encore parfaitement intégré tous les bons gestes.

Comme on le voit sur le graphique, le cours du gaz naturel a retrouvé ses cours d'avant la guerre d'Ukraine. Il est donc anticipé, du fait d'une clause de révision incluse dans le contrat de 3 ans signé par le SDEF, une baisse du coût de l'énergie en 2024 et 2025.

	BP 2022	BP 2023	Ecart
Electricité	44 000 €	104 000 €	60 000 €
Gaz	40 000 €	155 000 €	115 000 €
Total	84 000 €	259 000 €	175 000 €



- **Les frais de personnels** sont en augmentation de 5 % à 640 100 €. Plusieurs raisons à cela :
 - ♦ La revalorisation de + 3,5 % du point d'indice des salaires au 1^{er} juillet 2022. En 2022, cette décision n'avait porté que sur 6 mois alors qu'en 2023, elle portera sur 12 mois.
 - ♦ La titularisation d'agents, actuellement sous contrat à durée déterminée (CDD).
 - ♦ La revalorisation des rémunérations des agents, décidée par la municipalité et commencée il y a trois ans, se poursuit en 2023. Notre région connaît une situation de quasi plein emploi, qui a pour conséquence de tirer les salaires vers le haut. Les entreprises peinent à recruter. Dans la presse, plusieurs articles au cours de ces derniers mois, ont évoqué les difficultés de recrutement dans les communes. Pour rester attractif, il faut éviter un trop grand décalage entre les conditions d'emploi, que la commune de Plonéis offre, et celles des collectivités voisines, sans oublier « la concurrence du privé ».
- **Les prestations de services** connaissent aussi des augmentations significatives depuis plusieurs années d'ailleurs.

Précisions :

L'Etat a décidé de revaloriser les bases locatives de 7,1 % en 2023.

=> Même si les taux restaient inchangés, les impôts locaux payés par les ménages augmenteraient.

RAPPEL : Sur l'avis d'imposition des taxes foncières, on trouve principalement :

- * La taxe sur le foncier bâti au profit de la commune
- * La taxe sur le foncier bâti au profit de la Communauté d'agglomération QBO
- * La taxe sur le foncier non bâti au profit de la commune
- * La taxe sur les ordures ménagères au profit de QBO

La communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale a décidé d'appliquer un taux de 5 % pour la taxe sur le foncier bâti.

Le taux de la taxe sur les ordures ménagères reste inchangé à 7 %.

QBO	Taux 2022	taux 2023	Augmentation	
			En points	En taux
Taxe sur le foncier bâti	2,61%	5,00%	2,39	91,57%
Taxe ordures ménagères	7,67%	7,67%	0,00	0%

Le conseil municipal de Plonéis a voté une augmentation des taux de 3 % en 2023.

Ploneis	Taux 2022	Augmentation de 3%	Taux 2023	Augmentation en points
Taxe d'habitation	16,41%	0,49%	16,90%	0,49
Taxe sur le foncier bâti	36,18%	1,09%	37,27%	1,09
Taxe sur foncier non bâti	41,71%	1,25%	42,96%	1,25

La revalorisation des bases locatives de 7,1 %, l'augmentation du taux de QBO sur le foncier bâti et l'augmentation du taux de Plonéis sur le foncier bâti va représenter **en moyenne** une hausse des impôts fonciers de 123 € par contribuable, dont 58 € au profit de QBO et 65 € au profit de Plonéis.

C'est en moyenne environ 10€ de plus par mois en 2023 pour le contribuable de Plonéis.

	Bases locatives	Taux	Produit
Taxe d'habitation	81 255 €	16,90%	13 732 €
Taxe sur le foncier bâti	1 908 000 €	37,27%	711 112 €
Taxe sur le foncier non bâti	92 500 €	42,96%	39 738 €
Effet du coefficient correcteur			156 051 €
Recette attendue			920 633 €

Présentation simplifiée des BUDGETS PRIMITIFS 2023

Budget principal 2023 - Section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant	Montant	Recettes de fonctionnement	Chapitre
11	Charges à caract.général hors travaux en régie	575 062 €	156 500 €	Prod. div.,serv., dom., & ventes	70
12	Charges de personnel	640 100 €	1 099 122 €	Impôts et taxes	73
65	Autres Ch. de gestion courante	93 900 €	233 363 €	Dot., subv. et participations	74
66	Charges financières	2 800 €	35 000 €	Autres produits de gestion courante	75
67	Charges exceptionnelles	3 061 €		Produits financiers	76
14	Atténuation de produits	11 000 €	1 000 €	Produits exceptionnels	77
			30 000,00 €	Atténuation de charges	13
Dépenses réelles de fonctionnement		1 325 923 €	1 554 985 €	Recettes réelles de fonctionnement	
Opérations d'ordre		61 226 €	15 000 €	Opérations d'ordre	
Dépenses de fonctionnement		1 387 149 €	1 569 985 €	Recettes de fonctionnement	
23	Virement à la section d'investissement	504 000 €			
			321 164 €	Excédent antérieur reporté	
Total dépenses de fonctionnement		1 891 149 €	1 891 149 €	Total recettes de fonctionnement	

Budget principal 2023—Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Dépenses d'équipement	459 063 €		
Subventions d'équipement		41 734 €	
Total équipement	459 063 €	41 734 €	-417 329 €
Remboursement emprunt	34 000 €		
Rbt crédit relais	300 000 €		
Attribution de compensation	4 450 €		
Dépôts et cautionnement	500 €	1 100 €	
Autres immobilisations financières	250 €		
Régul. subvention QBO médiathèque	106 993 €	106 993 €	
Emprunt d'équilibre		107 874 €	
FCTVA 2022		53 000 €	
Taxe d'aménagement		15 000 €	
Amortissements		45 226 €	
Sous-total opérations financières	446 193 €	329 193 €	-117 000 €
Virt section Fonct. 2023		504 000 €	
Affectation résultat 2022		348 592 €	
Total opérations financières	446 193 €	1 181 785 €	735 592 €
Total opérations	905 256 €	1 223 519 €	318 263 €
Déficit 2022 reporté		318 263 €	
Total 2023	1 223 519 €	1 223 519 €	0 €

Budget primitif 2023 - Dépenses d'équipement

Salle Yves Le Garrec	5 000 €
Pumptrack : travaux d'aménagement	20 000 €
Eglise : diagnostic mobilier	20 199 €
Salle Ti An Dourigou	5 000 €
Cimetière	180 000 €
Cabinet dentaire	12 000 €
Atelier communal zone de Kergaben	20 000 €
Groupe scolaire	19 535 €
Bâtiments	42 000 €
Stade de la Croix Rouge	13 000 €
Plan local d'urbanisme	10 000 €
Voirie-Espaces verts	112 328 €
Total	459 063 €

Précisions sur les dépenses d'équipement :

Cimetière :

- ◆ Installation d'un point d'eau au centre du cimetière.
- ◆ Suppression de la marche au niveau du portillon.
- ◆ Mise en œuvre de béton érodé dans les allées. Il n'est plus autorisé d'utiliser des produits phytosanitaires pour traiter les allées de gravier.
- ◆ Ces travaux amélioreront l'accessibilité du cimetière.

Pumptrack :

- ◆ Terminer les travaux d'aménagement autour des pistes.

Cabinet dentaire :

- ◆ Etude sur l'extension du cabinet dentaire.

Voirie – Espaces verts :

- ◆ Dont acquisition d'un robot tonte pour les terrains de foot (enveloppe de 20 000 €).

Le volume des dépenses d'équipement est volontairement limité pour :

- ◇ Assurer le remboursement du crédit relais,
- ◇ Ne pas avoir recours à l'emprunt (*l'emprunt d'équilibre ne devrait pas être réalisé*).

2023 permettra aussi à la commune de mener plusieurs études et réflexions sur les projets à venir :

- ◇ Transfert de l'atelier communal à la zone de Kergaben,
- ◇ Extension du cabinet dentaire,
- ◇ Diagnostic de l'éclairage publique,
- ◇ Diagnostic des chaufferies,
- ◇ Révision du Plan Local d'Urbanisme,
- ◇ Lancement de la réflexion sur l'aménagement du site de la Croix Rouge (ex-terrain d'entraînement et ateliers),
- ◇ Aménagement de la seconde tranche de la rue Max Jacob qui pourra être mené quand le lotissement de l'OPAC sera quasiment achevé. Certains travaux devront cependant être anticipés.

Bien sûr la recherche de professionnels de santé se poursuit et l'extension du cabinet dentaire, en complément du cabinet médical existant, confirme la volonté de la municipalité de se donner les moyens de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

A l'horizon de 2025-2026, la commune devra renforcer ses moyens humains. L'augmentation de la fiscalité et la croissance des bases locatives (nouvelles constructions dans les lotissements en cours) permettront de dégager les marges suffisantes pour financer ces besoins tout en préservant la capacité d'autofinancement brute de la commune.

VIE MUNICIPALE

LES CAFÉS DE L'AUTONOMIE



Astuces et conseils pour un logement pratique et confortable, avec une ergothérapeute.

Mardi 9 mai 2023 de 14 h à 17 h, salle Joseph Salaun à Plonéis

Inscriptions obligatoires auprès du CLIC de Quimper au 02 98 64 51 01. Places limitées à 12 personnes.

Gratuit pour les personnes retraitées de plus de 60 ans, vivant à domicile.

RAPPEL : CONCOURS 2023 « JARDINS FLEURIS ET POTAGERS »



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 mai 2023.

Le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie. Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune. **Le jury visitera les jardins le mercredi 7 juin, l'après-midi.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, nés en mai 2007, doivent se faire recenser à la mairie **juste après leur date d'anniversaire.**

Présentez votre pièce d'identité et le livret de famille.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
le lundi 8 mai 2023 à 11 h.

Les Plonésiens sont cordialement invités à participer à cette cérémonie.

VIE MUNICIPALE

FRELONS ASIATIQUES : LA CAMPAGNE CONTINUE

Le piégeage continue jusqu'à la mi-juin. Vous pouvez fabriquer vos pièges et y ajouter 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière et 1/3 de sirop de fruits rouges.

Repérez aussi les nids primaires (dans vos greniers, cabanes de jardin, caches moineaux, compteurs...). Ces nids ont la dimension d'un poing fermé, donc très petits.

Si vous en trouvez un, avertissez aussitôt la mairie qui se chargera de le détruire. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la commune.



VIE ASSOCIATIVE

ES PLONÉIS - LES MATCHS



D A T E S	ÉQUIPE ES PLONEIS A		
	07/05	PLONEIS DIABLES LE JUCH 2	14/05

L'ESP FÊTE SES 80 ANS

80 ans d'histoire et de passion!
SAMEDI 27 MAI

1943 ES PLONÉIS 2023

MATIN

- 11H : Expo photos
- 12H30 : Apéritif & Buffet froid offerts par le Club

APRÈS-MIDI

- 14h30 : Olympiades
- 18H : Apéritif

SOIRÉE

- Paëlla sur réservation (10€/adulte - 5€/enfant)
- Soirée dansante

Pensez à vous inscrire aux repas avant le 08 mai !

esp80ans@gmail.com
06.86.98.99.93

Née en 1943, l'Étoile Sportive de Plonéis soufflera ses 80 bougies le samedi 27 mai prochain au stade de la Croix-Rouge.

Grâce à un travail titanesque, nos anciennes et nouvelles stars vertes et blanches ont reçu individuellement une invitation. Peut-être avons-nous égaré quelques étoiles parmi toutes celles qui ont comptées pour l'ESP? Si tel était le cas, nous nous en excusons par avance et serons bien évidemment heureux de les compter parmi nous lors de cette belle journée.

Cet événement est bien sûr aussi ouvert à tous les sympathisants de l'ESP.

Amies et Amis du Club nous sommes heureux de vous inviter à cette journée festive où petits et grands, anciens et jeunes trouveront à s'amuser, rire et partager.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, pensez à réserver cette journée historique pour le club et pour la commune et à nous indiquer votre présence aux repas. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans l'invitation ci-contre.

Espérant vous compter parmi nous.

Le Club de l'ESP.

RAPPEL : MONDIAL PUPILLES - PLONÉIS ACCUEILLE LES ÉQUIPES DE MONTPELLIER ET DIEPPE

DU 18 AU 21 MAI 2023

Nous sommes à la recherche d'une quinzaine de familles d'accueil sur la commune de Plonéis (2 enfants minimum par famille).

Les repas du midi seront pris en charge par le Club et servis à la cantine DU JEUDI AU SAMEDI. Les petits déjeuners, dîners sont pris dans les familles d'accueil. Un repas commun avec toutes les équipes et les hébergeants aura lieu le samedi soir au terrain d'honneur. Le dimanche, les familles doivent accompagner les enfants à Plomelin pour le défilé de 13 h.

Pour toute information ou nous confirmer votre souhait de participer, merci de contacter :



ELODIE
06 69 24 52 16

CATHERINE
07 61 45 71 22

VIRGINIE
06 85 16 32 94



LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA BOISSIÈRE



Pardon de la Chapelle La Boissière

Dimanche 4 juin 2023

L'association des Amis de la Chapelle de la Boissière à le plaisir de vous inviter au pardon de Notre Dame de La Boissière le dimanche 4 juin 2023.

La messe sera célébrée à **10 h 30** par le père Hervé QUEINNEC suivie de la procession.

Un bar et un café gâteau seront ouverts après la cérémonie.

LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR E BRO GLAZIK

33 rue Laennec - 29710 PLONEIS

☎ : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org

EXPOSITION DE PEINTURE - KARINE LE DRÉAU

Du 1^{er} au 30 mai, venez découvrir les réalisations de Karine Le Dréau dans le hall de l'Ulamir e Bro Glazik à Plonéis.

Horaires d'ouvertures : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Gratuit et ouvert à tou.te.s

L'ÉCHAPPÉE BELLE "ATELIER PARENTS/ENFANTS"

Les Échappées Belles sont des moments de jeux, de créativité et de complicité entre petits et grands !

Mercredi 17 mai de 10 h 30 à 11 h 30, salle TAD

Tarif : 1 € par enfant et par séance

Renseignements : cindy@ulamir-ebg.org

ESPACE JEUNES

REPAS À EMPORTER « ROUGAILLE/SAUCISSE

Les commandes seront à retirer **le vendredi 5 mai**, à l'espace jeunes. Toutes les personnes concernées seront contactées par téléphone pour assurer une meilleure organisation.

Une action d'autofinancement : cette opération a permis de diminuer le prix d'un mini séjour proposé par le secteur jeunesse et le secteur environnement de l'Ulamir E Bro Glazik.

Elle a aussi responsabilisé les jeunes et créé une dynamique de groupe.

SORTIE INTERCOMMUNALE

Vendredi 26 mai

Sortie cinéma au cinéville de Quimper. Rendez-vous vers 20 h à l'espace jeunes. Horaires à confirmer.

Le choix du film sera défini avec les jeunes.

Pour participer à la sortie, il faut avoir un dossier d'inscription complet. Le nombre de place étant limité à 8, une inscription sera demandée.

Renseignements : Clément, responsable espace jeunes, au 06 78 09 47 10

DISPOSITIF « SAC À DOS »

Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu souhaites partir en vacances seul(s) ou avec des ami(e)s ? Rejoins le dispositif Sac Ados !

SAC ADOS, C'EST QUOI ?

- > Entre 130€ et 250€ en Chèques-Vacances ou carte pré-payée. 
- > Un guide pour préparer son départ.
- > Une trousse de secours.
- > Une assistance rapatriement.
- > Une assurance responsabilité civile. 
- > 1 kit prévention santé (préservatif, Fil-santé-jeunes, infos premiers secours...).
- > 1 documentation sécurité routière. 

Les conditions :

- > Avoir entre 16 et 25 ans.
- > Résider dans le Finistère.
- > Avoir un projet de vacances autonomes, individuel ou en groupe.
- > Partir pour une durée de 4 à 14 nuitées.
- > Partir seul ou avec 6 ami-es maximum.

SAC ADOS, C'EST AUSSI :

Une appli pour candidater à Sac Ados, construire son budget, planifier son trajet, son hébergement, ses activités, partager ses idées et ses photos.



Renseignements : Clément, responsable espace jeunes, au 06 78 09 47 10



LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PAUL-EMILE VICTOR SONT OUVERTES

En vue de la rentrée scolaire de 2023, les familles, qui veulent inscrire pour la première fois leurs enfants à l'école, ou celles qui viennent d'arriver dans la commune, peuvent le faire dès à présent en contactant l'école par téléphone au : 06 37 18 14 88 ou par mail : ec.0290418X@ac-rennes.fr

VISITE AU COLLÈGE BRIZEUX

Le lundi 27 mars, les 34 CM2 de l'école Paul-Emile Victor se sont rendus en car au collège Brizeux pour y passer une journée : ils ont pu visiter le collège, participer aux cours de physique-chimie, SVT, allemand, voir le fonctionnement de la bibliothèque du collège et prendre leur repas au self.



ANIMATION AVEC L'ULAMIR POUR LES ÉLÈVES DE CE2

Fin mars, les élèves de CE2 de l'école Paul-Emile Victor de Plonéis ont pu bénéficier de l'intervention de Gwennaïg Viol, animatrice, responsable du secteur environnement de l'Ulamir à Plonéis.

Au programme : observations et recherches d'insectes sur les talus aux alentours de l'école, puis analyses des découvertes en classe.

Ce fut une animation très réussie sur le thème des insectes !



Groupe scolaire
Paul-Emile
Victor

Gwennaïg Viol, animatrice de l'Ulamir donnant des explications aux élèves de la classe de CE2

UNE NOUVELLE STRUCTURE DE JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE



Depuis le mois de mars, les enfants de maternelle peuvent profiter d'une nouvelle aire de jeux, installée dans la cour.

Toboggan, rampe oblique, mur d'escalade, pont de corde, pont suspendu à lattes, banc composent cette structure où les enfants apprennent à gagner en agilité et en assurance.

L'installation a été financée par la commune à hauteur de 18 526 € et 1 000 € par l'Association des Parents d'Élèves.

Sur la photo : André Lauden, adjoint au Maire a réceptionné la nouvelle aire de jeux

Nos pensées accompagnent la famille de :

* Frédéric LACROIX



VIE PAROISSIALE

PAROISSE QUIMPER – SAINT-CORENTIN : COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis

MESSE :

Dimanche 14 mai, Plonéis

10 h 30

DATES DES BAPTÊMES :

14 et 28 mai 2023

RENCONTRES COLLECTIVES À LA SALLE PAROISSIALE DE PLONÉIS : samedi 13 mai de 14 h 30 à 16 h 30

EN BREF...

La Mam'Z'Ailes ouvre ses portes en Septembre 2023!
Pour suivre les disponibilités rendez-vous sur la page Facebook!



NOUVEAU – L'ÉPICERIE BASQUE

28 rue Laennec
29710 PLONÉIS

du lundi au samedi
de 9 h à 19 h 30

et le dimanche matin



www.fete-du-lait-bio.fr

Ferme de Kerlou Maraîchage

Petit Dej bio à la ferme de 9h à 12h

Animations : Atelier lactofermentation • Découverte de l'apiculture • Initiation aux plantes sauvages et à leurs usages

• Olympiades du petit maraîcher
• Animation zéro déchet (autopsie de poubelle) par Zéro Waste Cornouaille

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ?

En 2023, une nouvelle disposition déclarative a été mise en place à destination de l'ensemble des propriétaires :

- pour déclarer la situation d'occupation de vos biens
- si vous faites des travaux (*soumis à permis de construire ou déclaration préalable de travaux*)

La déclaration des biens doit être faite **avant le 30 juin 2023** sur le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » sur impots.gouv.fr

Vous pouvez être accompagné dans cette démarche en ligne par un agent des finances publiques :

- ⇒ Par téléphone : 0 809 401 401 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h)
- ⇒ Sans rendez-vous de 8 h 30 à 11 h 30 au centre des Finances Publiques de Quimper Ty Nay et sur rendez-vous l'après-midi
- ⇒ Dans le réseau France Services et mairies partenaires. Pour consulter le calendrier des permanences, scannez ce QR code



Flasher ce code

PLONÉIS

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

Une enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés, du 1^{er} au 21 mai 2023. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses, qui resteront confidentielles, serviront à l'établissement de statistiques, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Publication : Mairie de Plonéis Impression : Service reprographie QBO Directeur de publication : Christian CORROLLER, maire

Responsable de la rédaction : Marine LE BRIS, adjointe Crédits photos : Service administratif, élus, associations, école.